

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay

Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :

4 mars 2021

Séance du 11 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 mars 2021 s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 4 mars 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs- Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Annick MOREL - Patrick MOREL - Françoise PLAT (s'est retirée) - Guy DUCHOSSOIS - Jean-Luc ESNAULT- Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX

Étaient absents excusés :

Monsieur Sylvain DECOURS ayant donné pouvoir à Jean-Luc ESNAULT
Madame Jocelyne DELLA PUPPA.

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Florence FOUSSIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N°</u> <u>32/2021</u>	Objet : Demande de financement à la Région dans le cadre du Fond Incitatif et Partenarial (FIP) pour la restauration de l'église Saint- Martin	7. FINANCES LOCALES 7.1 décisions budgétaires
-------------------------------------	---	--

Considérant que la commune de SEIGY souhaite restaurer l'église Saint-Martin, dans ce cadre il est envisagé de demander un financement à la Région dans le cadre du FIP pour la Restauration de l'église Saint-Martin.

Madame la Maire rappelle que l'opération se décompose ainsi :

Lot N°1 : Echafaudage : 85 034, 09 €

Lot N°2 : Drainage - Maçonnerie - Pierre de Taille : 218 580,62 €

Lot N°3: Charpente - Couverture: 215 403, 43 €

Lot N°4: Art Campanaire: 10 436, 00 €

Lot N°5: Art verrier: 5 623, 90 €

Soit 535 078, 04 € HT.

Les travaux seront réalisés en une seule tranche.

Pour rappel :

La maîtrise d'œuvre (8,5 % des travaux) est de 45 481,63 €

Le diagnostic amiante-plomb avant travaux est de 175,00 €.

La mission SPS s'élève à 2436,00 € HT

L'étude préalable est de 2 900 € HT

Cette opération a un montant total de 586 070,67 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

RESSOURCES	MONTANT
Aides publiques (sous-total)	553 949,94 €
État (Direction régionale des affaires culturelles) (convention signée)	351 642,40 €
Etat (DSIL) (demande en cours)	29 303,54 €
Conseil régional (FIP) (en cours)	87 000,00 €
Conseil départemental (attribution) E.P.C.I (établissement public de coopération intercommunale) (attribution)	38 681,00 € 47 323,00 €
Autofinancement (sous-total)	32 120,73€
Fonds propres	17 120,73 €
Mécénat	15 000,00 €
MONTANT GLOBAL DES RESSOURCES	586 070,67 €

Décision

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **DE DEMANDER** un financement dans le cadre du FIP à la Région en vue de participer au financement de la restauration de l'Église Saint Martin au taux le plus élevé.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte afférant à cette demande.
- **DE DEMANDER** de commencer les travaux avant l'attribution de la dotation.

 La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture
le 16/03/2021 et de la publication le 16/03/2021



La Maire,

Françoise PLAT

